

Procès-verbal du Conseil  
Municipal  
Du 20 juin 2014

Membres du Conseil Municipal : 15  
Présents : 10  
Votants : 5  
Procurations : 15  
Absent excusé : 0

L'an deux mille quatorze et le vingt juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. DEVRIENDT, Maire de Galargues.

**Présents :**

Denis DEVRIENDT, Marie-Christine BARNIER, Anne-Marie TORRENT, Nathalie ESCURET, Vincent ESTOUR, Jean-Marie HURTHEMEL, Bernard KELLER, Jean-Marc PUBELLIER, Thomas QUINET, Véronique RIBOU

**Procurations :**

Sylvie AUTRAN à Nathalie ESCURET  
Nicolas BEAUQUIER à Denis DEVRIENDT,  
Axel COULAZOU à Thomas QUINET  
Stéphanie PALGE à Anne-Marie TORRENT,  
Jean-Luc PINCHOT à Jean-Marc PUBELLIER

---

**Ordre du jour :**

1. Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales
2. Remplacement du poste EDF « Stade »

A 18h, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, en date du 13 juin 2014.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Denis DEVRIENDT, maire.

Il est procédé à l'appel des élus.

**1. Désignation d'un secrétaire de séance :**

Thomas QUINET

**2. Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 10 juin 2014 :**

Le procès-verbal du conseil municipal du 10 juin 2014 est approuvé à l'unanimité des présents.

### **3. Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales :**

Sont désignés à l'unanimité des voix :

- délégués titulaires :
  - DEVRIENDT Denis
  - PUBELLIER Jean-Marc
  - KELLER Bernard
  
- délégués suppléants
  - BARNIER Marie-Christine
  - RIBOU Véronique
  - ESCURET Nathalie

### **4. Remplacement du poste EDF « Stade » :**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'ERDF lui signale que le poste de transformation « stade » est en surcharge, que certains clients sont qualifiés de « mal-alimentés » en raison de baisse de tension en bout de ligne et qu'il convient de le remplacer.

Ce poste dessert toutes les habitations de GALARGUES, à l'Est d'une ligne Nord-Sud passant au droit de son emplacement.

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal pour faire construire le remplacement de ce poste via le SIERNEM.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité des votants,

Donne son accord pour le remplacement du poste « stade »

La séance est levée à 18h30.